

Où sont passés les expulsé-es de Calais ?



Appel à solidarité en Ariège

APRÈS l'expulsion du campement de Calais en octobre 2016, plusieurs milliers de personnes ont été envoyées dans des CAO (centres d'accueil et d'orientation) un peu partout en France. Cette opération très médiatisée a été menée sous couvert d'action humanitaire. En réalité, il s'agissait de disperser et d'invisibiliser les étranger.e.s réunis dans la « jungle ». Si certaines ou certains avaient réussi à s'organiser collectivement, l'isolement a cassé cette solidarité. Après avoir fait la une des médias, la situation de ces personnes est déjà tombée dans l'oubli. Il était à craindre qu'à l'abri des regards l'État ne tienne pas ses promesses concernant la non-application du règlement Dublin III¹ qui consiste à renvoyer les étrangers dans le pays d'entrée dans l'Union européenne.

C'est pourquoi, nous, habitantes et habitants d'Ariège, avons constitué un collectif pour aller à la rencontre des personnes hébergées en CAO et leur apporter notre soutien. Nous avons aujourd'hui la confirmation que l'État a menti car de nombreuses personnes rencontrées au CAO de Saverdun sont « sous procédure Dublin ».

Nous pouvons témoigner de l'isolement dans lequel se trouvent ces personnes :

- Isolement géographique d'abord – le centre-ville de Saverdun est à 40 minutes à pied du CAO sans que le centre ne mette à leur disposition de moyen de transport – et, plus grave,
- Isolement social : interdiction de recevoir des visites si l'on n'est pas accrédité par la direction.
- Toute manifestation spontanée de solidarité est malvenue : venir partager un goûter avec les résident.e.s est considéré comme « inadmissible » par la direction.
- S'ajoutent à cela l'absence d'accès à internet, de traducteur pour faire les démarches juridiques et administratives, d'accès à un avocat.

Il apparaît clairement que le CAO est un rouage de la politique de l'État qui vise à expulser le plus de monde possible. Appliquer la procédure Dublin ou pousser les exilé-es à accepter l'aide au retour sont des manières de les empêcher de demander l'asile en France. Les moyens mis dans les CAO ne le sont pas pour faciliter les demandes d'asile et aider ces personnes à exercer leurs droits, mais pour les renvoyer dans des pays qu'elles ont fuis. C'est cela qui est inadmissible.

Nous voulons :

- **L'annulation des mesures « Dublin », et la possibilité pour ces personnes de faire une demande d'asile dans de bonnes conditions.**
- **Que ces personnes, à qui l'on a promis l'asile, ne soient pas expulsées.**
- **Des papiers pour toutes et tous, dans et hors des CAO**

Il existe des CAO partout en France. Nous appelons les habitantes et habitants d'Ariège et d'ailleurs à apporter leur soutien pour rompre l'isolement.

solidaritemigrantes09@riseup.net

1. On pouvait lire dans Le Monde du 8 novembre 2016 : « Les migrants qui viennent d'être évacués du bidonville de Calais bénéficient d'une bienveillance particulière : le ministre de l'Intérieur s'est engagé à ce qu'ils ne soient pas renvoyés depuis les centres d'accueil où ils ont été emmenés. Ils pourront donc demander l'asile en France en dépit des accords de Dublin, mais risquent fort d'être les derniers. »

RASSEMBLEMENT VENDREDI 27 JANVIER À FOIX
RENDEZ-VOUS À 10H AU MONUMENT AUX MORTS
(halle aux grains)

REVENDEICATIONS DES PERSONNES RÉSIDANT AU CAO DE SAVERDUN

Voici les promesses que l'on nous a faite à Calais :

- Pas de procédure Dublin.
- Pas de prise d'empreintes forcée.
- Parfois on nous a même promis un travail et un accompagnement pour les démarches administratives.

Ces promesses n'ont pas été tenues.

Nous revendiquons :

- L'annulation des procédures Dublin.
- D'être hébergés plus près des villes.
- Que les trajets pour se rendre à l'Ofpra (Paris) soient pris en charge.
- Avoir accès à des avocats et à des traducteurs en particulier pour écrire les récits de vie essentiels dans le dossier pour l'Ofpra et pour les démarches en préfecture.
- Des délais d'attentes plus courts pour toutes les démarches.

Au CAO de Saverdun :

- Avoir accès à internet notamment pour contacter nos familles et pour apprendre des langues.
- Des transports pour se déplacer.
- Raccourcir les délais pour voir un médecin (ça prend parfois plus d'un mois).
- Le maintien des cours de français qui ont mis 8 mois à se mettre en place.
- Qu'il n'y ait plus de mesures d'autorité (comme celle de couper la télé à 23h...)
- Pouvoir rencontrer et inviter des gens au centre.
- Être plus écoutés dans nos demandes au sein du centre.

RASSEMBLEMENT VENDREDI 27 JANVIER À FOIX
RENDEZ-VOUS À 10H AU MONUMENT AUX MORTS
(halle aux grains)
